

# REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

<b>1</b>	<b>GENERALITES ET NOUVEAUTES .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>DEROULEMENT DU WEEK-END.....</b>	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>DIRECTION DE COURSE.....</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>PILOTAGE .....</b>	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>MARSHALLING.....</b>	<b>3</b>
<b>6</b>	<b>POIGNEES ET PUCES .....</b>	<b>3</b>
<b>7</b>	<b>PANNES / INTERVENTIONS MECANIQUES / NON-CONFORMITES.....</b>	<b>3</b>
7.1	PENDANT LES ESSAIS LIBRES .....	3
7.2	PENDANT LES ESSAIS QUALIFICATIFS ET LA COURSE .....	4
7.3	PENDANT LA COURSE.....	4
7.4	INTERVENTION SUR LA PUCE DAVIC.....	5
<b>8</b>	<b>SPECIFICITES DU SYSTEME DAVIC.....</b>	<b>5</b>
<b>9</b>	<b>REGLES ET COMPORTEMENTS.....</b>	<b>5</b>
9.1	COMPORTEMENT .....	5
9.2	PENALITE/STOP & GO .....	5
9.3	SORTIES DE PISTE / RAMASSAGE .....	6

## **1 GENERALITES ET NOUVEAUTES**

---

- La course se déroulera intégralement sur la piste CARRERA au tracé modifié sur les 12 postes de pilotage suivants : du 04 au 15.
- Dans un souci écologique et d'économie d'énergie et pour coller au plus près à la légende des épreuves de 24H, la course aura lieu uniquement à la lumière du jour et de l'éclairage de la piste.
- En conséquence, l'éclairage principal de la salle restera éteint pendant les 24H00 de la course. Les pilotes verront la nuit tomber et le jour se lever !
- Les phares des voitures devront être éteints au début de la course, ils devront obligatoirement fonctionner de 20H00 à 07H00. Ils pourront rester allumés jusqu'à la fin de la course.
- Pendant la course, les interventions sur les voitures auront lieu à la table technique sous la supervision d'un Marshall et le regard des équipes adverses.
- Un fer à souder, un stylo pour nettoyer les tresses, et un produit lubrifiant seront mis à disposition par le club pendant la course.
- Les pièces d'usure étant fournies par le club, elles seront distribuées à la demande auprès de la direction de course.
- Après intervention, la table technique sera laissée propre.

# REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

- Un numéro est attribué à chaque équipe lors de son engagement définitif. Ce numéro correspond à son emplacement des STANDS, le n° de PISTE pour la première séance des essais libres et le 1<sup>er</sup> poste DE MARSHALL.
- Une fiche « Equipe » sera remise, elle indiquera les n° de piste des essais libres et les postes de Marshall durant tout le week-end.
- Aucun produit liquide ne pourra être appliqué sur les pneus et les tresses.
- Ce règlement sera respecté, EN TOUS POINTS, par tous les pilotes inscrits à l'épreuve. Toute réclamation pourra être faite auprès du directeur de course uniquement par un pilote d'une équipe inscrite, et ce à tout moment de la course. Un quart d'heure après l'arrivée officielle de la course, aucune réclamation ne sera plus recevable. Tout recours par voie juridique est exclu.

## 2 DEROULEMENT DU WEEK-END

---

- Voir le document « déroulement du week-end ».

## 3 DIRECTION DE COURSE

---

- Le directeur de course est Alain Laurent le président du club NCPC.
- Le directeur adjoint est Joël Gonin, il assure les missions de directeur de course lors de l'absence du titulaire.
- La direction de la course est assurée par les membres du club désignés, ainsi que par les pilotes de l'Equipe locale.

## 4 PILOTAGE

---

- Les pilotes devront ne pas empiéter sur la zone de vision de leurs voisins (en bougeant fortement, en se penchant, en levant le bras pour montrer leurs voitures, en portant une casquette...etc...).
- **Les relais de pilotage sont libres en durée et en nombre.**
- Une intervention technique peut avoir lieu sur l'auto de l'équipe pendant le changement de pilote.
- Le changement de pilotes est géré de manière électronique
- Le pilote entrant attend que le pilote en place soit descendu du podium et badge avant de monter.
- Si cette opération de badge n'est pas effectuée correctement, le pilote entrant ressort par le poste 15, fait le tour de la piste pour « badger » et se positionner à son poste de pilotage.

# REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

## 5 MARSHALLING

---

- Les ramasseurs sont responsables de la surveillance de leur zone de ramassage et peuvent signaler à la direction de course, les faits de course sur l'ensemble du circuit.
- La direction de course aura la charge de contrôler et de valider les déclarations de Stop & Go des ramasseurs.
- Si le nombre d'équipe est suffisant par rapport au nombre de poste de ramassage, le contrôle des Stop & Go sera du ressort d'un ou deux superviseurs en complément du rôle des ramasseurs sous couvert de la direction de course.

## 6 POIGNEES ET PUCES

---

- Les poignées sont de modèle et marque libres, sans composants électroniques incompatibles avec le système DaVic.
- Le raccordement des poignées est de type XLR, sur les pistes pour l'alimentation. Pour la prise de changement de voie DaVic branchement type RCA.
- Les seules puces DaVic autorisées sont celles **qui seront fournies par l'organisation** moyennant une caution de 30 euros. **En effet le système d'éclairage proposé aura des spécificités** qui ne pourront être gérées que par une nouvelle version de puce.
- A la fin de la course, si elles le souhaitent les équipes pourront acheter ces nouvelles puces (le prix n'est pas encore connu) sinon elles seront restituées et la caution sera rendue
- Le montage standard des connectables est le suivant : Tulipes *femelle sur les fils du guide et mâles sur les bornes du moteur. Fil rouge sur la cosse droite du guide.*
- L'emplacement de la puce est libre mais fixée sur le châssis.

## 7 PANNES / INTERVENTIONS MECANIQUES / NON-CONFORMITES

---

### 7.1 PENDANT LES ESSAIS LIBRES

- Chaque moteur sera testé et leur puissance notée dans la fiche « Equipe » et la fiche recap du contrôle technique.
- Si une baisse de performance d'un moteur est signalée par une équipe, une vérification de la puissance du moteur sera effectuée sur le banc d'essai et si la baisse de régime est confirmée, un autre moteur et un seul, sera donné en échange du premier.
- Sauf en cas de panne, la voiture ne peut être enlevée de la piste que si elle se trouve sur la piste réservée zone stand. La voiture ne peut être remise sur la piste que dans la même zone stand.
- Chaque équipe disposera d'un emplacement pour entretenir et préparer sa voiture pendant les essais. Des prises électriques seront prévues pour brancher des lampes, fer à souder, etc.

# REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

## 7.2 PENDANT LES ESSAIS QUALIFICATIFS ET LA COURSE

- Toutes les réparations et nettoyages **nécessitant produit et/ou outils** devront obligatoirement être effectués dans le stand commun à toutes les équipes (aussi appelé « table technique ») en retirant la voiture préalablement immobilisée sur la voie des stands.
- Seuls les moyens fournis par l'organisation (gomme nettoyante, stylo à tresses, planche scotchée, etc.) peuvent être utilisés pour le nettoyage des tresses et des pneus.
- Afin de limiter au maximum l'encrassement des contacts de la piste, **il est strictement interdit d'utiliser des produits de traitement et liquides personnels.**
- Les mécaniciens devront intervenir directement à la table technique sous la supervision d'un « Marshall ».
- Les pièces d'usure listées précédemment seront demandées directement à la direction de course.

## 7.3 PENDANT LA COURSE

- Le non-respect des règles d'entretien et de réparation, pendant la course, donneront lieux aux sanctions suivantes :
- 10 tours de pénalité (la première fois)
- 15 tours de pénalité les fois suivantes.
- Seront tolérées, en bordure de piste, par un ramasseur ou par un membre de l'équipe, les interventions visant à remettre en état de roulage une voiture par simples et rapides manipulations de ses éléments : redresser une tresse, remboîter le châssis ou le guide, remettre un pneu déjanté.
- **Un ramasseur est autorisé à réaliser ces opérations sous réserve de ne pas interrompre ou perturber les actions normales de ramassage.**
- Si une voiture tombe en panne, son pilote **doit immédiatement le signaler et localiser la voiture**, afin d'éviter les accidents. Un ramasseur ou le pilote devra enlever le plus vite possible de la piste la voiture en panne. Si la voiture ne peut pas être réparée simplement en bord de piste (fil arraché, pneu déjanté, etc.), elle est enlevée, puis, une fois la réparation effectuée, la voiture est remise en piste dans la voie des stands.
- En dehors des phases de course (notamment pendant les « suspensions »), les autos sont sous régime de parc fermé. C'est-à-dire qu'aucune intervention mécanique ne peut avoir lieu. Si une équipe se trouve en pleine intervention mécanique au niveau de la table technique au moment où une suspension de course intervient, elle doit cesser toutes interventions le temps que la course reprenne.
- Exceptionnellement un seul phare à l'avant et (ou) à l'arrière peut être toléré (sous réserve d'acceptation de la direction de course)
- En dernier recours, la direction de course pourra juger mal éclairée, une voiture dont l'éclairage insuffisant rendrait dangereux sa présence en piste.

# REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

## 7.4 INTERVENTION SUR LA PUCE DAVIC

- Toute panne de puce sera considérée comme fait de course et ne donnera lieu à aucun dédommagement en nombre de tours.

## 8 SPECIFICITES DU SYSTEME DAVIC

---

- La course se déroulera sous l'autorité de la direction de course.
- Les ramasseurs sont tenus de surveiller leur secteur et de faire appliquer le règlement de cet article tout au long de la course.
- Aucun tour ne sera ajouté en cas de non-détection lors d'un passage d'une voiture

## 9 REGLES ET COMPORTEMENTS

---

### 9.1 COMPORTEMENT

- Il est interdit de doubler volontairement en passant par les voies des stands et/ou Stop & Go.
- Il y a donc infraction dans le cas où une voiture percutée sort de piste, et n'a pas commis la première faute. Dans ce cas, le ramasseur en poste ou le superviseur doit signaler l'infraction à la direction de course qui appliquera un Stop & Go à l'équipe fautive.
- Si deux voitures se suivent sur la même piste, toute poussette ou percussion est interdite
- (Qu'elle entraîne ou non la sortie de piste de la voiture poussée ou percutée).
- C'est au ramasseur témoin de l'incident de juger si la voiture percutée n'a pas commis la première faute. C'est le ramasseur en poste ou le superviseur qui doit signaler les infractions constatées en piste. Et **c'est uniquement la direction de course qui décide d'appliquer ou non une pénalité.**
  - Il est interdit de changer de piste si une autre voiture se trouve à sa hauteur sur la piste visée. Si la voiture fautive fait sortir la voiture qui est à sa hauteur, le ramasseur en poste ou le superviseur doit signaler l'infraction à la direction de course qui appliquera un Stop & Go à l'équipe fautive.
  - Lorsqu'un pilote (« *pilote 1* » dans les exemples ci-dessous) est suivi et rattrapé par un autre pilote (« *pilote 2* » dans les exemples ci-dessous) se trouvant sur la même voie, le pilote placé devant ne doit pas changer de voie (sauf cas exceptionnels tels qu'une rentrée aux stands par exemple). C'est au pilote qui rattrape l'autre de changer de voie et de doubler. Pour faciliter la manœuvre, les pilotes concernés peuvent également se parler.

### 9.2 PENALITE/STOP & GO

- Toute infraction doit être signalée par le ou les ramasseurs ayant constaté la faute (et non par les pilotes !). En plus de leur rôle « habituel » de ramasseurs, ces derniers sont aussi «

## REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

commissaires de piste » et doivent faire remonter à la direction de course toutes les fautes constatées en course. Ils doivent donc rester vigilants à tout ce qui se passe dans leur zone de ramassage.

- C'est ensuite à la direction de course de statuer et de faire appliquer ou non la pénalité (généralement un Stop & Go). Si la faute est avérée, la direction de course avertit le pilote qu'il est attendu expressément dans la voie des stop & go. (Au préalable, la direction de course s'assure que la voie des Stop & Go est bien libre).
- Si un pilote doit effectuer un stop & go, la procédure à suivre est la suivante :
- A partir du moment où l'infraction est annoncée par la direction de course, le pilote a 10 tours pour se rendre dans la voie des Stop & Go.
- Une fois dans la voie des Stop & Go,
- Immobilisation de 10s de la voiture, la direction de course précisera les modalités du Stop & Go lors du briefing d'avant courses.
- La direction de course est seule autorisée à donner et faire respecter cette pénalité. Si le pilote repart trop tôt, il devra effectuer un nouveau stop & go.
- Si le pilote ne s'est pas arrêté au bout de 10 tours (sauf cas de force majeure), une pénalité forfaitaire de 5 tours lui sera infligée et la voiture de l'équipe sera arrêtée pour effectuer un changement de pilote obligatoire.
- Si un pilote doit effectuer un stop & go dans la dernière minute, s'il n'a pas le temps de s'y rendre, 1 tour lui sera décompté après l'arrivée.

### 9.3 SORTIES DE PISTE / RAMASSAGE

- **Dès qu'une équipe est accueillie le samedi matin, elle sera tenue de fournir un ramasseur (pilote faisant partie de l'équipe) et cela dès les essais libres.**
- Les équipes auront un premier poste de ramassage attribué. Les informations sur le poste de pilotage et les postes de Marshalling sont repris dans la fiche « Equipe » remise à l'arrivée des équipes.
- Pour les rotations de poste de ramassage, un ramasseur supplémentaire désigné par la direction de course remplacera le premier ramasseur à tourner et ainsi de suite jusqu'au remplacement du ramasseur « intérimaire ».
- En cas d'absence du ramasseur à son poste, l'équipe sera pénalisée de :
  - Un avertissement la première fois
  - 10 tours de pénalités la deuxième fois
  - 25 tours de pénalités les fois suivantes
  - **Dans tous les cas, l'équipe doit fournir un ramasseur immédiatement, le pilote en place devra quitter son poste pour aller ramasser.** Les pilotes sont priés de rester courtois entre eux et envers les ramasseurs. Ils ne doivent pas hurler sur le ramasseur pour lui signaler une sortie, ni lui manquer de respect.
- Par suite d'une sortie de piste, **uniquement dans le cas leur voiture reste immobilisée en pleine trajectoire**, ils doivent signaler l'emplacement de leur voiture (sans hurler) aux autres pilotes et au ramasseur en place. Ainsi, les pilotes sauront **qu'ils devront ralentir dans la zone signalée**, et ainsi, le suraccident pourra peut-être être évité.
- **A défaut de courtoisie des pilotes envers les ramasseurs, les sanctions suivantes seront prises par le directeur de course :**

## REGLEMENT SPORTIF - 24H 2024

- 1er avertissement verbal
- 2ème avertissement : un stop & go
- 3ème avertissement : 10 tours de pénalité
- Exclusion du pilote fautif pour une durée de 15 minutes minimum
- En cas de sorties de piste, les ramasseurs doivent remettre les voitures en piste, **sur la ou les voies réservées au ramassage** (généralement les piste extérieurs), **dans la zone de la sortie** (des instructions vous seront données par la direction de course durant le briefing d'avant course).
- **Si un pilote arrive sur une voiture arrêtée en plein milieu de sa voie :**
  - Soit il sait qu'il peut s'arrêter sans que cela ne gêne les autres pilotes (il les prévient quand même), le temps que le ramasseur intervienne ;
  - Soit il doit fortement ralentir (**toujours prévenant les autres pilotes**), venir « soigneusement » au contact de la voiture arrêtée, accélérer doucement pour essayer de dégager l'auto de la trajectoire de course, puis, une fois la voie dégagée reprendre son rythme normal. Il va de soi que si par suite de cette manœuvre, les deux autos restent « accrochées », le pilote devra stopper sa course à proximité du poste de ramassage le plus proche.
- De même, lorsqu'une voiture sort dans un endroit difficile d'accès et peu visible (par exemple sous un pont), ou lorsque le ramasseur n'a pas vu la sortie de piste par manque d'attention, le pilote peut alerter le ramasseur d'une voix forte mais sans agressivité.
- En cas de besoin (par exemple un ramasseur en difficulté car il y a un nombre important de sorties de piste simultanées à son poste) la direction de course peut couper l'alimentation de la piste jusqu'à la remise en piste de la voiture. Les ramasseurs peuvent également demander une coupure électrique en demandant d'une voix forte mais non agressive : « SUSPENSION ».
- Lorsque l'on ramasse, il est interdit de boire, de manger, d'écouter de la musique même avec des écouteurs, de téléphoner et bien sûr de dormir. Les sanctions citées plus haut sont valables aussi dans les cas d'absences dues à ces causes, malgré une présence physique.
- Les ramasseurs sont priés d'effectuer leur travail avec le plus de rigueur, d'efficacité et d'objectivité possible.
- Une remise en piste ne doit pas occasionner de gêne pour les autres concurrents. Si une réclamation ne sera recevable sauf en cas de comportement ANTI-SPORTIF évident et répété ramasseurs en poste.
- Lorsque plusieurs voitures sortent de la piste en même temps et au même endroit, la logique veut que :
  - Dans le cas de sorties simultanées de plusieurs voitures, mais indépendantes les unes des autres, la première voiture sortie soit remise en priorité.
  - Dans le cas d'une voiture « victime », sortie par une autre voiture déjà également sortie, ladite « victime » soit remise en piste en premier.